EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **15 février 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quinze février deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 08 février 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Djamel IBRAHIM-OUALI à Sandrine DUBOC-GEAY, Jean-Pierre LAVIGNE à Edith CANDELIER, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**

Excusé(e)s :

Absent(e)s : **François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Arrivée de Mme Géraldine BASTIEN avant le vote de la question n°3 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Pierre BRENAS)
Arrivée de Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donnée à M. Jean-Luc BLANC)
A la demande de M. Jean-Luc BLANC, les vœux a) et b) sont regroupés pour former un vœu commun dans lequel est introduite la phrase relative à l'énergie « hydrogène »

Rapport N° 11

DESAFFECTATION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC PAR CLERMONT AUVERGNE METROPOLE - AVIS DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Clermont Auvergne Métropole exerce la compétence création, aménagement et entretien de voirie depuis le 1er janvier 2017, date de sa transformation en Communauté urbaine. Le décret n° 2017-1778 du 27 décembre 2017 porte création de la Métropole dénommée « Clermont Auvergne Métropole ».

Une emprise foncière du domaine public d'environ 100 m² située rue Fontaine du Large au droit de la parcelle cadastrée MS n° 470 (voir plan) sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand doit être désaffectée de son usage public pour ensuite être déclassée et cédée au Centre Communal d'Action Sociale pour son projet de construction d'un village intergénérationnel.

C'est pourquoi, en application de l'article L-5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Ville de Clermont-Ferrand est amenée à donner un avis sur cette future désaffectation d'espace public.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à la désaffectation par Clermont Auvergne Métropole de cette emprise du domaine public située rue Fontaine du Large.

DELIBERATION

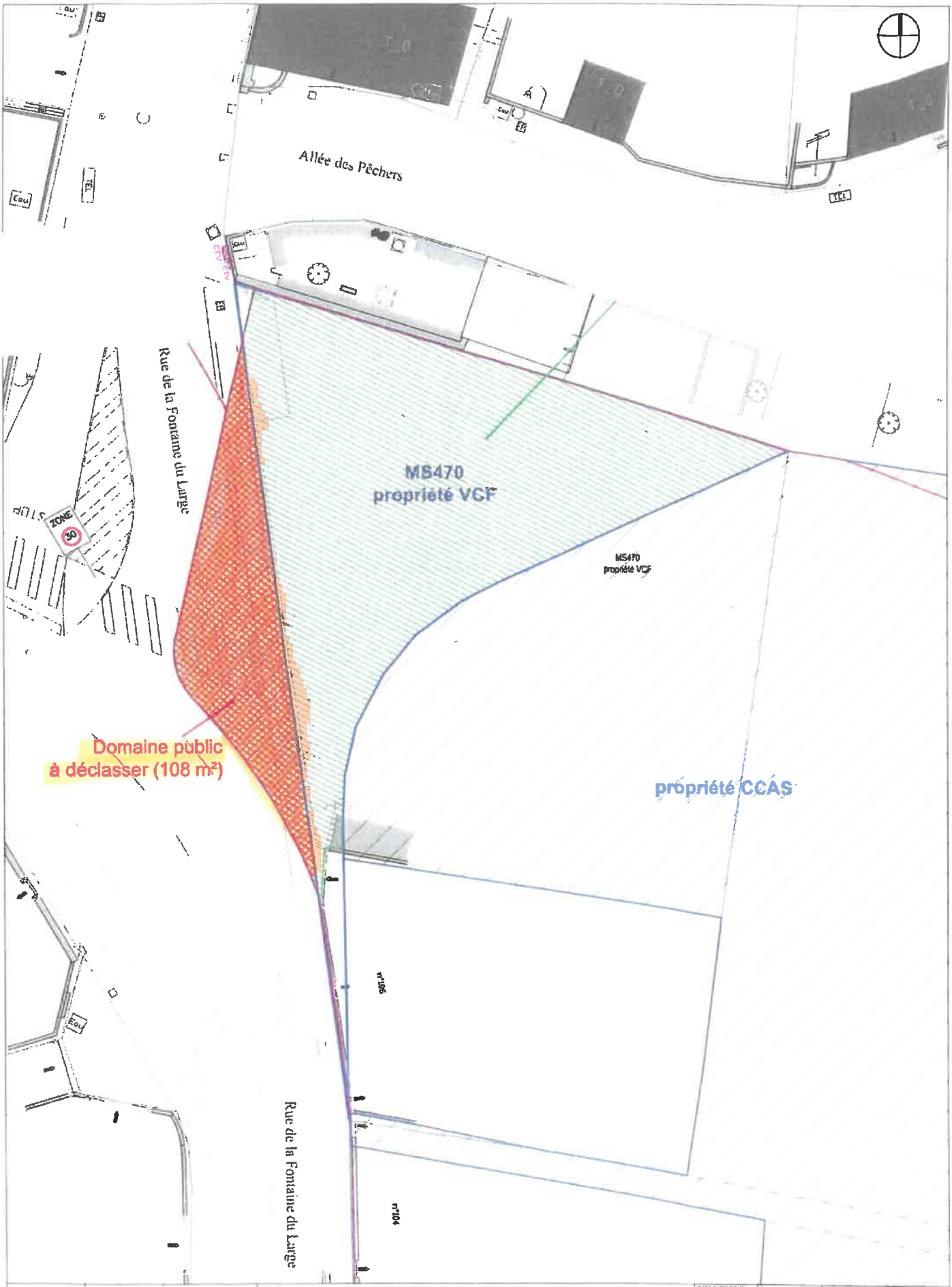
La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 FEV. 2019

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Grégory BERNARD



clermont auvergne métropole

MAITRISE D'OUVRAGE
D.I.A.M. / MOA

MAITRISE D'OEUVRE
D.I.A.M. / MOE

RUE DE LA FONTAINE DU LARGE / ALLEE DES PECHERS

DATE IMPRESSION	POLE	QUARTIER	PHASE
18/12/2018	CENTRE	LES COTES	AVP
REF DOSSIER	CONCEPTEUR	ECHELLE	N° PLAN
CLE/57.J.16	M.BREBION	1/200	01/01